

MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

COMPTRE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 FEVRIER 2012

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Christophe CHENE, Catherine GRATON, , Denis CHARRON, Jean-Michel ABLINE, Gérard AUDOUIN, André EMERIAU, Fabienne COLAS.

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 16 FEVRIER 2012 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

.....

PROJET OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE

M. le Maire présente le projet de regroupement des offices du tourisme des cantons de Montrevault, Champtoceaux et St Florent le Vieil. Cette fusion pourrait rendre plus attractive l'offre sur notre canton et promouvoir l'identité du territoire. Une nouvelle structure syndicale serait créée. Un seul siège serait conservé avec quatre bureaux d'accueil. La volonté des élus est de professionnaliser la démarche et d'apporter un plus en terme de promotion et communication au-delà du territoire en bénéficiant des atouts des bords de Loire.

TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE

Un appel d'offres a été lancé en décembre pour les travaux de voirie de la rue de la Mairie. Suite à l'analyse des offres, le Conseil Municipal a retenu l'entreprise EUROVIA TP pour un montant de 99 126 € HT.

Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom sont à nouveau repoussés en raison notamment des intempéries de février. Ils sont prévus débuter dès la première semaine d'avril. Une réunion pour les propriétaires et riverains avec les entreprises réalisant le chantier est fixée au mardi 20 mars 2012 à 18H30.

ECHANGES TERRAINS LA GODINERIE

Suite à une demande de propriétaires de la rue de la Godinerie, le Conseil Municipal a engagé une opération de restructuration des propriétés, permettant que chaque logement obtienne un terrain immédiatement accessible de la maison. Une rencontre a eu lieu le 21 janvier 2012 qui a débouché sur des accords de cession ou échange de terrains. La mise en œuvre de cette opération sera réalisée par le géomètre M. Christiaens qui rencontrera les propriétaires prochainement.

PROJET DE CONSTRUCTION DE LOCATIFS

Le Conseil Municipal projette de créer dans la zone St Michel et dans le futur lotissement des Jardins de la Fontaine quelques logements locatifs et logements en location accession. Le Conseil Municipal sollicite le concours de l'organisme Maine et Loire Habitat avec l'intention de leur confier la réalisation de ces deux projets.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU)

La Commune n'exerce pas son droit de préemption sur le bien situé :

N° parcelles	Superficie	Adresse
A – 1902 et 1898	160 m ²	4 rue d'Anjou

Affiché le 21 FEVRIER 2012